

Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Sept élèves du collège Molière font la fierté de l'équipe encadrante

Pour une nouvelle fois, les élèves du collège Molière ont fait sensation au Concours national de la Résistance et de la Déportation et ont obtenu les premières places.

Le **Concours national de la Résistance et de la Déportation, institué en 1961 par Lucien Paye, alors ministre de l'Éducation nationale, vise à transmettre aux jeunes générations l'histoire et la mémoire de la Résistance et de la Déportation**» peut-on lire sur le site de l'Académie de Normandie.

En cette année du 80^e anniversaire du Débarquement, cinq collèges, trois lycées et le centre de détention d'Argentan ont participé à ce concours. Les élèves ont travaillé sur le thème « **Résister à la déportation en France et en Europe** ».

L'implication des enseignants

Ce sont 228 élèves qui ont passé l'épreuve écrite sur table et 83 qui ont réalisé un dossier collectif. Parmi ces élèves, sept du collège Molière de L'Aigle se sont tout particulièrement démarqués en décrochant le 1^{er}, le 2^e, le 4^e, le 5^e, le 6^e et le 7^e prix départemental.

Un résultat qui rend fier le principal du lycée, Benjamin Caccia. « **On est sur des élèves assez modestes. Nous avons les deux premières places au niveau départemental. Je les félicite vraiment de leur implication qui est aussi due à l'implication des enseignants** ».

Les élèves ont découvert ce concours grâce à leurs professeurs d'Histoire, Aline Boucher et Ronan Glemarec et se sont préparés de différentes façons. « **J'ai révisé avec mes parents. On a trouvé des cours sur internet et on a fait des fiches** », explique une élève tandis que d'autres ont révisé en relisant les cours d'Histoire et en lisant tout ce qui concernait la Déportation. Ils venaient d'ailleurs de faire le chapitre sur la Seconde Guerre mondiale.

L'épreuve s'est passée dans les conditions du brevet blanc. Les élèves ont composé pendant deux heures. Dans son écrit, Lizie a surtout parlé « **des personnes qui ont marqué la Résistance. Ça m'a marqué, car on se rend compte qu'il y a beaucoup de personnes qui ont vécu des choses horribles** ».

Les sept élèves sont tous fiers d'eux et surpris de ce résultat. Les lauréats seront conviés en juin pour une remise de prix à la Halle aux Toiles d'Alençon.

Le palmarès du devoir individuel collège

1er prix départemental, Lizie Brais du collège Molière de L'Aigle.

2e prix départemental, Louise Vanier du collège Molière de L'Aigle.

3e prix départemental, Alexandre Barlerin du collège Jeanne d'Arc d'Argentan.

4e prix départemental, Lina Gautier du collège Molière de L'Aigle.

5e prix départemental ex æquo, Timothée Ploux du collège Jeanne d'Arc d'Argentan, Gabriel Luçon du collège Sacré-Cœur de Domfront, Camille Boucat du collège Molière de L'Aigle, Gabrielle Gossmann du collège Jeanne d'Arc d'Argentan, Capucine Launay du collège Jeanne d'Arc d'Argentan et Noélie Marriere du collège Jeanne d'Arc d'Argentan.

6e prix départemental ex æquo, Aleksandre Blaszczyk du collège Sacré-Cœur de Domfront, Coline Gauquelin du collège Sacré-Cœur d'Alençon, Tiffany Heuzey du collège Molière de L'Aigle.

7e prix départemental ex æquo, Romain Hénon du collège Molière de L'Aigle, Louanne Le Morvan-Villeneuve du collège Molière de L'Aigle, Clémence Huard-Lehoux du collège Jeanne d'Arc d'Argentan, Louise Labbe du collège Jeanne d'Arc d'Argentan, Nolan Martin-Sivault du collège Jeanne d'Arc d'Argentan et Camille Nelle du collège Jeanne d'Arc d'Argentan.

8e prix départemental ex æquo, Nouméa Bazille du collège Sacré-Cœur de Domfront, Mathis Delangle du collège Sacré-Cœur de Domfront, Alexi Delmas du collège Sacré-Cœur de Domfront, Enaël Lemauviel du collège Jeanne d'Arc d'Argentan et Shayna Soumare du collège Louise Michel d'Alençon.

9e prix départemental, Clément Lore du collège Jeanne d'Arc d'Argentan.

Marantine MAUGUIN



Les jeunes entourés du principal (à gauche) et du CPE (à droite)